

2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT

EAU, ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE



PLUS
D'INFORMATIONS

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



Chemin de halage à Épisy • 10/08/23



Stand du Département au salon de l'agriculture • 08/02/23



Espace naturel sensible • Les îles de l'Orvanne



Exposition " Méthanisation " à l'Hôtel du Département • 18/01/24



Trophées collège nature au musée Mallarmé • 20/06/23



Stand du Département au salon de l'agriculture • 08/02/23

LA SEINE-ET-MARNE PRÉSERVE L'EAU, L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE, POUR UN AVENIR DURABLE



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Béatrice RUCHETON
Vice-présidente en charge
de l'environnement



Jean-Marc CHANUSSOT
Conseiller départemental délégué
à l'eau et à l'assainissement



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
des routes, des politiques
contractuelles et de l'agriculture

Alors que nous faisons face à des défis environnementaux de plus en plus prégnants, cette première moitié de mandat aura été guidée par notre volonté d'impulser une politique de protection de l'environnement renouvelée, plus concrète, innovante et adaptée aux besoins des territoires. Dans la continuité de l'ensemble des actions menées depuis 2021, nous nous sommes fixés cinq objectifs majeurs que nous entendons poursuivre et approfondir durant les trois prochaines années : la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des ressources naturelles, notamment l'eau, la protection de la biodiversité, la lutte contre l'appauvrissement des sols et la valorisation de notre agriculture, constitutive de l'identité de la Seine-et-Marne.

43,7 M €
mobilisés depuis le début du mandat
en faveur de notre politique dédiée à l'eau,
l'environnement et l'agriculture.

ENGAGEMENT

POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Création d'un fonds d'indemnisation pour les communes touchées par des inondations

Notamment celles qui ont eu lieu durant l'été 2021, afin de rendre les territoires plus résilients face à ces phénomènes de plus en plus fréquents.

13 COMMUNES ACCOMPAGNÉES

durant l'été 2021 pour près

de **104 000 €**

200 000 €

PROVISIONNÉS CHAQUE ANNÉE EN CAS DE BESOIN

Refonte de notre dispositif de soutien aux collectivités en charge de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Accompagnements techniques et financiers renforcés pour lutter également contre les inondations.

18 COMMUNES ou groupements de communes accompagnés,

pour un montant de **561 065 €**

350 000 €

DÉDIÉS EN 2024 EN INVESTISSEMENT

ASSAINISSEMENT

SUBVENTIONS APPORTÉES DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT :

16,9 M €

dont **65,4 M €**

dans le cadre du SDASS EU (Schémas Départementaux d'Assainissement des eaux usées)

28 STATIONS D'ÉPURATION

reconstruites et mises en service

Réflexions autour d'un nouveau Plan Départemental de l'Eau (PDE),

outil fédérateur pour la période 2025-2030 visant à répondre, aux côtés de nos principaux partenaires, aux différentes problématiques que nous rencontrons de plus en plus ces dernières années comme la sécheresse, la raréfaction de la ressource, les inondations ou encore les ruissellements.

Depuis le 1^{er} juillet 2021,

PLUS DE 31,7 M € MOBILISÉS

par le Département pour la mise en œuvre des actions de l'actuel PDE.

Laboratoire départemental d'analyses *

Ce service public porté par le Département accompagne les actions de reconquête et de préservation de la qualité de l'eau. L'expertise et la qualité de ses équipements en font un acteur incontournable de la surveillance sanitaire et environnementale de l'eau sur le territoire.

20 000 ÉCHANTILLONS D'EAU ANALYSÉS

depuis le début du mandat.

| * Laboratoire de référence pour les JO

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Renforcement du dispositif de lutte contre les dépôts sauvages

Aux abords notamment des routes départementales et des Espaces Naturels Sensibles.

**PLUS DE
2,7 M €**

dédiés depuis le début du mandat
et **900 000 TONNES
DE DÉCHETS RAMASSÉS**

Valorisation et préservation de nos Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Afin de sauvegarder le patrimoine naturel d'exception dont dispose la Seine-et-Marne, le Département travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau schéma des ENS, pour identifier au mieux les zones disposant d'une grande richesse écologique, que nous souhaiterions davantage valoriser auprès des Seine-et-Marnais.

100 SITES ENS existants pour une surface de 7 524 hectares

28 ENS ouverts au public (22 ENS départementaux et 6 communaux)

2,6 MILLIONS €

dédiés à l'entretien et la valorisation des ENS, depuis le début du mandat.

Évolution du dispositif « Collège Nature »

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, pour sensibiliser un plus grand nombre de nos collégiens à l'importance de la préservation de notre environnement.

Soutien aux mobilités décarbonnées

Pour contribuer au développement de la méthanisation et à la structuration de la filière BioGNV.

13 STATIONS D'AVITAILLEMENT publiques en fonctionnement et 3 en projet

47 000 € dédiés par le Département pour élaborer un schéma du déploiement des stations d'avitaillement

et **35 000 €** pour mener à bien les études de faisabilité



Espace naturel sensible • Le bois de la Barre

Optimisation de l'efficacité énergétique de nos bâtiments départementaux

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Énergie adopté le 23 juin 2023, sensibilisation des agents et des élus pour réduire les consommations énergétiques.

609 MILLIONS €

dédiés aux contrats de performance énergétique et aux rénovations énergétiques sur la période 2023-2050

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

30 000 INFORMATIONS

ET CONSEILS donnés aux Seine-et-Marnais, et

938 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

par un Conseiller France Rénov pour la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique.

FOCUS

Engagement en faveur de la forêt

Aide à l'investissement du Département pour un total de près de **70 000 €** aux entreprises forestières d'exploitation, de travaux, et de première transformation.



Forum départemental de l'eau à Meaux • 21/09/2023

ENGAGEMENT

EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

ON L'A DIT,
ON L'A FAIT !

Aides aux investissements agricoles à vocation environnementale

pour un total de près de **240 000 €** depuis le second semestre 2021.

Aides aux agriculteurs dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

pour un montant de près de **180 000 €** depuis le second semestre 2021.

66 AGRICULTEURS AIDÉS

Accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France

pour favoriser le développement agricole sur le territoire :

1 435 400 € dédiés en fonctionnement et **895 000 €** en investissement depuis le début du mandat

Aide aux investissements agricoles pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs afin de moderniser leur exploitation.

Plus de **392 000 €** dédiés depuis le début du mandat.

52 AGRICULTEURS AIDÉS

Aide aux agriculteurs touchés par des inondations non naturelles

au travers du fonds d'indemnisation agricole relatif aux zones inondables

105 000 € dédiés dans ce cadre.



Assemblée Générale de Jeunes Agriculteurs
Jeunes Agriculteurs à Faremoutiers • 24/02/24

FOCUS

LA PLATEFORME APPROV'HALLES :

Projet de plateforme à Provins, inédit en France à cette échelle, porté par une société publique locale créée en 2021, dont sont actionnaires le Département et la Région.

Ses principaux objectifs :

- **Valoriser la production agricole seine-et-marnaise**, renforcer la filière et proposer aux collégiens une offre alimentaire locale et de qualité ;
- **Répondre aux obligations en matière d'alimentation durable**, qui ont émergé de la loi EGALIM en 2018, de fourniture, dans la restauration collective, de 50 % de produits de qualité labellisés dont 20 % de bio, avec un repas végétarien par semaine.

La plateforme Approv'Halles permettra ainsi de transformer, conditionner et stocker de la viande de volaille, des fruits, des légumes et des desserts laitiers à destination des cantines de 300 collèges seine-et-marnais et lycées du 77, du 94 et du 93, soit environ

15 MILLIONS DE REPAS PAR AN

Au-delà des produits mentionnés ci-avant, la plateforme sera chargée d'approvisionner les cantines pour l'intégralité des denrées commandées pour la préparation des repas.

Pour que ce projet puisse se concrétiser, le Département a engagé une démarche de reprise intégrale en régie de la compétence restauration scolaire pour la rentrée 2024, qui

positionnera la collectivité en tant que fournisseur des collèges, à l'interface des établissements et de la plateforme, au travers notamment de la mise en place d'un système d'information (inscription à la demi-pension, fixation du coût du repas, plan alimentaire, gestion du service, passation des commandes via le Département, validation des commandes, gestion financière et comptable des flux, etc.).

La construction de la plateforme devrait s'achever au printemps 2024, pour un coût total de **48 M€** sous maîtrise d'ouvrage de la société publique locale.

Dans le cadre de ce projet, les collégiens seront sensibilisés à l'alimentation saine et locale, ainsi qu'aux enjeux de l'agriculture, dans les collèges et au travers des visites d'exploitations sous contrat avec la plateforme.



Olivier LAVENKA
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture
Maire de Provins



Pour plus d'informations sur le projet Seine-et-Marne Fraicheur





Espace naturel sensible • Les Olivettes



Espace naturel sensible • Bois de la Barre



Espace naturel sensible • Le Val du Haut Morin



Espace naturel sensible • Le Marais d'Épisy



Forum départemental de l'eau à Meaux • 21/09/23



Espace naturel sensible • Le chemin des roses



Espace naturel sensible • Tuf de la Celle



Espace naturel sensible • Le Marais d'Épisy



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

